



Demision ou pas????que dois je faire

Par **louisou63**, le **26/07/2010** à **23:25**

Bonjour,rnaprés m avoir accusé d avoir jeté volontairement de la marchandise a la poubelle mon employeur par moyen téléphonique m a dit qu il y aurai enquête puis que je serai convoqué par lettre RE.Je laisse courir j attends la suite puis à ma grande surprise il veut me voir pour que l on arange un licenciement a l amiable pour que j ai droit a mes indemnité chômage.rnj ai pas trop envie d accepter car j ai été accusé a tort et c est cela qui me fait le plus enrager tout ça pour me faire partir.rnQue puis faire?rnpour l instant je suis encore en accident du travail mais ça devra se terminer bientotrnr**MERCI POUR VOS CONSEILS**